

Juillet 2024



Projet Pédagogique

Accueil Collectif de Mineurs avec hébergement

Association Bois de Bertrand

Du 7 juillet au 4 Août 2024

Directeurs :

Sophia Couvreur

Adrien Eyraud

Sommaire

Diagnostic initial.....	4
Le public.....	4
L'environnement et les ressources	4
Objectifs éducatifs de l'association du Bois de Bertrand	5
L'environnement spécifique.....	6
L'individualité dans le collectif	6
Le collectif dans l'individualité	7
Le relationnel.....	7
L'autonomie.....	7
Objectifs Pédagogiques	7
Le projet de fonctionnement	9
Le projet d'activités	12
Modalités de participation des mineurs	14
Modalités de fonctionnement des équipes.....	18
Evaluation	19

« Les enfants sont les adultes de demain »

En tant qu'adulte notre chemin de vie est déjà pris, nos enfants le cherchent encore. C'est pourquoi il est primordial de les accompagner dans cette « aventure ». Un séjour de vacances peut réellement apporter à l'enfant les quelques pierres qui l'aideront à se construire. A travers les liens qu'il peut développer dans le collectif, la vie quotidienne, les jeux, l'enfant se construit pas à pas. Au sein d'un séjour de vacances nous serions surpris de nous rendre compte des enjeux qui s'entremêlent.

Un séjour de vacances doit, à notre sens, renvoyer des notions de valeurs communes, de partage et de co-construction.

L'enfant comme l'adulte évolue au contact de l'Autre. Ce qui se joue en séjour peut, à notre sens, amorcer une réelle évolution chez tout un chacun. Il s'agit de travailler ensemble, chacun à sa manière, dans la même direction. Se préoccuper de l'Autre, nous permet de nous enrichir et de nous construire en tant qu'individu.

Le vivre ensemble n'est pas inné, il se transmet, s'expérimente et se consolide avec nos valeurs. Dans le cadre de ce séjour de vacances en montagne proposé aux 4-17 ans, nous nous engageons à favoriser et surtout à valoriser la vie en collectivité dans un environnement naturel.

Comment s'appuyer sur l'esprit d'équipe pour s'adapter à un contexte de vie différent ? Il s'agira de sortir les jeunes de leur zone de confort. Ils pourront alors avoir la possibilité de développer des compétences liées à l'entraide, le vivre ensemble et le respect de l'Autre. Dans ce cadre, les jeunes profiteront d'activités en lien avec la nature : activités de plein air, sportives, mais aussi de grands jeux collectifs.

Diagnostic initial

Le public

Le projet éducatif est construit à partir d'une réflexion sur la diversité du public. Avant tout il s'agit de considérer en première ligne le public accueilli au sein des séjours et de proposer un projet en adéquation avec les besoins et les demandes. Ainsi, en lien avec l'une des valeurs de l'association qui est la mixité sociale, les enfants accueillis sont issus de divers milieux sociaux. L'association met en avant l'importance de proposer des séjours adaptés à tous. Nous faisons le constat que les besoins en terme de loisirs sont présents peu importe l'environnement social dans lequel évolue l'enfant.

Ainsi l'association met en place des moyens de communication pouvant toucher le maximum de familles issues de classes sociales différentes.

Tranches d'âges

- **Les 6-13 ans** : Les séjours du Bois de Bertrand avec et sans hébergement sont proposés aux enfants de cette tranche d'âge. Lors des temps de vie quotidienne et de certaines activités, les enfants sont répartis en deux groupes : 6/9ans et 10/13 ans. L'intérêt est de pouvoir varier en proposant des activités spécifiques à l'âge et au rythme de chacun et de valoriser la mixité.
- **Les 14-17 ans** : L'association du Bois de Bertrand propose l'accueil d'adolescents sous forme d'un séjour de deux semaines. Ainsi, l'accueil des « ados » est pensé spécifiquement autour d'un séjour sous tente, valorisant l'autonomie, la co-construction entre les jeunes et les animateurs et les activités sportives de plein air.

L'environnement et les ressources

Il s'agit d'exploiter de manière maximale l'environnement de la structure du Bois de Bertrand. Le bois cévenol qui entoure la structure permet de mettre en avant le cadre naturel et de favoriser les grands espaces comme la forêt, les plaines, les champs. Il s'agit de mettre en place des objectifs pédagogiques en lien avec ce cadre auprès des enfants, des familles et des équipes en mettant en avant, notamment, le respect de l'environnement et ses ressources.

De plus, la structure étant entourée de grands espaces, est particulièrement isolée et aucune grande ville n'est à proximité. Il s'agit alors de s'appuyer et de valoriser les réseaux locaux comme les artisans, les commerçants ou encore les prestataires d'activités. Un réseau local se pérennise et évolue depuis l'existence de la structure permettant un travail en partenariat solide et de confiance.

A partir de ce diagnostic l'association met en avant des objectifs éducatifs construits à partir des valeurs associatives et des constats réalisés. Il est à noter que l'association a conscience de l'importance de réaliser régulièrement un diagnostic afin de pouvoir faire évoluer de manière adaptée les objectifs éducatifs.

Les locaux et les espaces

La colonie a ouvert au sein d'une ancienne ferme cévenole en 1941. Depuis, les locaux ont été rénovés et adaptés aux normes actuelles.

Le centre de vacances « le Bois de Bertrand » se situe près de Pontails dans les Cévennes à 600 mètres d'altitude au milieu des pins et des châtaigniers. Le centre se trouve à la limite entre le département du Gard (30) et celui de la Lozère (48) à environ 100 kilomètres de Nîmes et une cinquantaine d'Alès. Il est situé au cœur du parc national des Cévennes, dans un cadre naturel exceptionnel, loin de la vie citadine, il est implanté en plein cœur de la forêt.

Le centre a une capacité d'accueil de 80 enfants. On distingue quatre dortoirs, chacun possédant 2 à 4 chambres, chacune ayant 6 à 8 lits. A chaque dortoir sont allouées, une salle d'eau et une chambre d'animateurs « référents dortoirs ».

Le centre dispose d'une salle d'activités de 64m², d'un réfectoire de 70m², d'une cuisine de collectivité répondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Une dépendance est allouée à l'infirmerie, l'assistant sanitaire y est installé durant les séjours. L'infirmerie possède quatre chambres doubles ainsi qu'une salle d'eau indépendante, permettant d'accueillir et de soigner les enfants dans un cadre sécurisant.

Le centre est entouré de grandes terrasses ombragées permettant aux enfants d'y prendre leurs repas et de faire de nombreuses activités quand le temps le permet.

En contrebas, sur une partie du terrain est aménagé un Point d'Accueil Jeunes. Il est le lieu de campement du groupe d'adolescents ou des mini camps lors des séjours. Il possède un terrain adapté à l'installation de grandes tentes canadiennes, un bloc sanitaire, un bloc cuisine et un abri y ont été construits afin d'améliorer le confort du campement.

Objectifs éducatifs de l'association du Bois de Bertrand

L'association du BOIS de BERTRAND considère que le temps des vacances est une parenthèse dans la vie scolaire des enfants. Ainsi, un séjour de loisirs doit leur permettre un repos tant physique que

moral. Cependant, l'association met en avant aussi l'importance que peut avoir un séjour de vacances dans la construction et l'évolution de l'enfant.

Ainsi chaque projet pédagogique rédigé par les directeurs de séjour s'appuie sur les valeurs phares de l'association suivant des objectifs pédagogiques qui peuvent se décliner en plusieurs grands thèmes.

L'environnement spécifique

L'environnement de la structure du Bois de Bertrand influe incontestablement sur les objectifs éducatifs proposés par l'association. Ainsi, il s'agit de mettre en avant les bienfaits d'un environnement naturel dans un contexte de séjour de vacances. Des valeurs de respect de l'environnement et de nature permettent d'avancer les bienfaits pour les enfants de « sortir de leur zone de confort », du milieu citadin, de « couper » avec les nouvelles technologies pour se lier, le temps d'un séjour, aux bienfaits de la nature et de ses ressources.

L'utilisation des apports de ce contexte environnemental spécifique permet alors de se concentrer plus intensément sur d'autres aspects.

L'association a fait le choix depuis 2022 de valoriser l'environnement et d'inclure la notion d'éco-responsabilité dans son projet éducatif. Le conseil d'administration ainsi que les équipes tentent chaque année de favoriser cette démarche et de la faire évoluer. La colonie, de par son environnement, est un lieu où la préservation de la planète, la sensibilisation des enfants au gaspillage et à la limitation des déchets, prend tout son sens. L'association a, à cœur de valoriser la démarche éco-responsable et de la mettre en œuvre avec les enfants, et pour eux, vers un avenir plus sain sur cette planète qui est la leur.

Enfin, l'association invite les directeurs à inclure dans leurs projets pédagogiques l'importance de la préservation de la nature et des actions préventives dites éco-responsables.

L'individualité dans le collectif

Chaque enfant composant un groupe tend à des aspirations différentes. Ainsi la notion de respect de l'identité de chacun reste essentielle, nous permettant ainsi de prendre en considération les vacances de chaque enfant. L'expérience d'un séjour de vacances peut avoir une grande importance pour l'enfant. La prise en compte de chaque enfant et de chaque famille dans son individualité reste une valeur phare de l'association.

Le collectif dans l'individualité

Un séjour de vacances fonctionne telle une micro société le temps de quelques semaines. Ainsi, il est important de favoriser la rencontre, l'échange et le respect entre les individus. Il s'agit de valoriser l'entraide sur des temps collectifs. De plus, la liberté et le bien-être de chacun en collectivité passent par la mise en place de repères communs comme des règles de vie en communauté et des espaces de « temps libre ».

Le relationnel

La collectivité ne peut fonctionner sans la mise en avant de l'aspect relationnel. En effet, le partage et la co-construction restent des valeurs essentielles. Afin qu'un séjour se passe au mieux, l'implication de chacun est importante. Enfants, familles, équipes doivent s'impliquer chacun à leur manière au sein du séjour de vacances. Une implication permettant de construire ensemble avec le même objectif « que l'enfant passe un séjour agréable ».

La notion de transmission est mise en avant au sein de l'association. Il s'agit de travailler ensemble, chacun à sa manière, dans la même direction. Une valeur permettant de s'enrichir de l'Autre, et d'être en capacité selon sa place de transmettre et de recevoir. De plus, valoriser le principe de solidarité est primordial tant auprès des enfants que des familles ou des équipes.

L'association met en lumière l'importance de la mixité sociale permettant selon nous un réel enrichissement relationnel.

L'autonomie

Au sein de chaque séjour, la notion d'autonomie est largement mise au travail auprès des enfants. Pour l'association il est important que le séjour soit adapté au mieux au rythme de l'enfant et de ses envies. Un fonctionnement permettant de responsabiliser l'enfant durant ses vacances pour qu'il puisse les vivre pleinement et en être satisfait. Ainsi l'association a mis en place de nombreux moyens matériels et de fonctionnement tendant à favoriser au mieux l'autonomie des enfants comme par exemple sur la vie quotidienne. Afin de favoriser la mise en œuvre des objectifs éducatifs cités ci-dessus, l'association a fait le choix de s'appuyer sur les notions de jeux, de découverte, d'expression et de développement de l'imaginaire.

Objectifs Pédagogiques

Objectifs généraux :

Rêver et s'évader par l'imaginaire :

- Favoriser et s'appuyer sur « l'imaginaire » de l'enfant tout au long du séjour
- Mettre en avant l'aspect « loisirs » « vacances » pour l'enfant

Vie quotidienne :

- Favoriser l'autonomie individuelle sur des temps de vie quotidienne
- Valoriser l'entraide sur des temps collectifs
- Evoluer dans le séjour dans le respect des autres et de leurs différences
- Prendre en considération la mixité sociale et s'en enrichir dans le relationnel
- Favoriser l'expression individuelle et collective au sein du séjour
- Favoriser la transmission de savoirs et la formation des équipes
- Mettre en avant le respect des gestes barrières
- Prendre conscience de son environnement proche et de sa richesse
- Utiliser les apports du contexte environnemental spécifique : la montagne pour rompre avec le quotidien
- Label Colo Apprenante : « Proposer des activités enrichissantes dans des domaines variés. Ces activités offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique tout en vivant des expériences collectives et en découvrant des patrimoines culturels et naturels souvent exceptionnels. »

Objectifs opérationnels :

Rêver et s'évader par l'imaginaire :

- Les animateurs seront en capacité de créer une histoire autour de l'imaginaire des enfants
- Les enfants seront transportés à travers les péripéties de cette histoire
- Les animateurs seront en capacité de s'adapter au groupe d'enfants et de leur proposer un univers « magique »

Vie quotidienne :

- Les enfants et les animateurs seront capables de participer aux actes quotidiens
- Les enfants et les animateurs seront capables de fonctionner en groupe
- Les animateurs seront en capacité d'être complémentaires, de construire des projets ensemble

- Les enfants intégreront le principe de solidarité et seront en capacité d'être attentif et de prendre soin des autres
- Les animateurs seront en capacité de prendre en compte la mixité sociale
- Les enfants seront en capacité de ne pas dénigrer ni discriminer les autres
- Les enfants seront en capacité d'être curieux des différences et de les valoriser
- Les enfants seront en capacité de s'exprimer librement, d'exprimer leurs besoins et leurs envies sans gêne
- Les enfants et les animateurs seront en capacité de vivre au quotidien en intégrant les gestes barrières

Prendre conscience de son environnement proche et de sa richesse

- Les enfants seront capables de d'intégrer les enjeux de l'environnement naturel (respect de l'environnement)
- Les animateurs utiliseront les apports de la « nature » dans leur projet d'animation
- Les enfants seront sensibilisés à l'importance du respect de leur environnement naturel

Le projet de fonctionnement

1. Le thème

La colonie du Bois de Bertrand trouve sa spécificité dans le fil conducteur qu'est le THEME. En effet, l'esprit d'animation des séjours du BOIS DE BERTRAND est de créer avec l'équipe une histoire autour d'un thème bien défini. Ainsi, les animateurs pourront jouer et créer des personnages en tout genre, permettant de transporter les enfants dans un univers imaginaire tout au long du séjour. L'utilisation du thème se fait depuis des décennies au Bois de Bertrand. La colonie récupère depuis des années des costumes professionnels ou non en tout genre permettant aux animateurs de s'en inspirer et de créer des personnages héros de leur histoire. Ainsi, lors des activités autour du thème et des veillées, certains animateurs sont méconnaissables et endossent leurs personnages le temps d'une après midi ou d'une soirée. Un univers qui semble magique et alimente inlassablement l'imaginaire des enfants.

2. Journée type

8H00 : petit déjeuner du personnel

8h30 : réveil et petit déjeuner échelonné des enfants
9h45 : toilette et rangement des chambres
10h15 : forum et chants
10h45 : Activités par sous groupes pour les enfants : manuelles, sportives...
12h : temps libre
12h30 : repas
13h30 : temps libre pour les enfants / roulement des animateurs pour leur pause
14h00 : temps calmes proposés en sous groupes d'enfants
15h00 : activités plein air (grands jeux) / goûter
18h00 : douches
19h00 : repas
19h45 : brossage des dents et temps libre
20h30 : veillée
21h30 : coucher/ réunion du personnel technique
22h30 : réunion des animateurs

3. Vie quotidienne

•Les dortoirs

La structure du bois de Bertrand est agencée de manière à pouvoir distinguer 4 dortoirs différents possédant chacun de 2 à 4 chambres, chacune ayant entre 6 et 8 lits. Une salle d'eau est allouée à chaque dortoir.

Ainsi en fonction de l'effectif, les filles ainsi que les garçons sont séparés en 2 tranches d'âge, les + de 10 ans et les – de 10ans. Une organisation permettant une adaptabilité du rythme au sein de chaque dortoir. Pour exemple, au moment du coucher, les plus petits s'endorment généralement plus vite alors que les plus grands peuvent bénéficier d'un temps calme avant de s'endormir. Accolée à chaque dortoir se trouve une chambre d'animateur. Ce qui permet à chaque animateur d'être référent d'un dortoir concernant les actes de vie quotidienne, lever coucher, toilette douches et surveillance de nuit.

Il nous paraît important que les enfants puissent participer aux tâches quotidiennes dans une certaine limite. Ainsi le matin une trentaine de minutes est destinée au rangement des chambres, les enfants accompagnés de leur animateur référent du dortoir rangent leurs affaires.

Un moment particulier dans l'intimité de chaque dortoir où les enfants peuvent aussi se poser et passer un moment privilégié avec leur animateur référent (coiffure, écriture de lettres, distribution de courrier). Nous retrouvons un temps similaire au moment des douches, où les enfants vont se doucher de manière échelonnée et peuvent profiter d'un temps dans leur dortoir afin de se poser, de discuter avec leurs animateurs ou de se préparer à leur rythme.

•*Les repas*

Les repas se font sur les terrasses extérieures lorsque le temps le permet, et dans le réfectoire lorsqu'il pleut.

Le petit déjeuner est servi en self afin que les enfants aient le choix, un adulte muni du matériel nécessaire leur servira ce qu'il souhaite. Chaque matin un animateur est responsable du self et est vigilant à ce que les enfants prennent leur petit déjeuner.

Le déjeuner et le repas du soir se font à table, un animateur est présent par table afin de veiller au bon déroulement du repas.

•*Temps libres*

Les journées au Bois de Bertrand sont souvent bien remplies et ont un rythme soutenu, par conséquent il nous paraît primordial de laisser place à des « temps libres » pour les enfants. Des temps où ils ne font aucun grand jeu ni atelier, favorisant l'autonomie et la création de liens entre eux. Ces temps se déroulent sur des espaces définis sur la structure et toujours en surveillance des animateurs. Une malle de jeu est mise à disposition où les enfants peuvent se servir s'ils le souhaitent. Les animateurs sont présents pour assurer la sécurité et jouer avec les enfants à leur demande.

Le projet d'activités

1. Les grands jeux

Hors journées particulières, des grands jeux sont proposés aux enfants le plus souvent lors des après midis. Des jeux qui sont la plupart du temps inclus dans le « Thème ». Ainsi deux pirates peuvent s'affronter autour d'une bataille navale géante où les enfants seraient divisés en deux équipes. Les grands jeux font partie intégrante de l'histoire du Bois de Bertrand, le terrain dont la colonie dispose permet aux enfants de profiter de grands espaces de forêt où il est agréable de faire un grand jeu tout au long de l'après-midi avec une pause goûter.

La colonie garde trace de tous ces grands jeux notamment dans l'esprit des équipes d'animation qui les adaptent à chaque fois au thème, les modifient et en créent d'autres pour ensuite les transmettre aux nouvelles générations d'animateurs.

2. Les activités spécifiques

Chaque semaine plusieurs activités sont proposées aux enfants. Généralement sur ces activités les enfants sont répartis par groupes d'âges (les -10ans et les +10ans) afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun.

Chaque semaine plusieurs grandes activités seront proposées aux enfants.

Certaines activités seront soumises au choix des enfants en début de séjour en fonction de leurs envies.

Les différentes activités qui seront proposées cette année pour tous les enfants :

- Journée Colo-Lanta** : Cette journée spécifique a été créée par le Conseil d'Administration. Inspirée directement du grand jeu télévisé KOH-LANTA. Les enfants partent par groupe avec un animateur et doivent réaliser des épreuves (préalablement placées sur le site) qui leur apportent des points. Ils passent donc une partie de la journée en équipe avec un animateur. Puis l'après-midi se déroule sur la structure où les enfants doivent tourner en équipe et de manière autonome sur des petits défis animés par les animateurs. Une grande journée valorisant l'esprit d'équipe et l'autonomie.

- Journée Enquête**

Comme un RALLYE en Cévennes : les enfants seront par équipe et devront résoudre des énigmes ou répondre à des questions tout en se déplaçant dans les environs.

• **Journée Accro-branche** : A l'accro parc du Mas de l'Ayre : <https://accro-parc.com/Activité> encadrée par des Diplômes d'Etat.

Pour les + 10 ans exclusivement

Les plus grands auront la possibilité en début de séjour de choisir entre 2 grandes journées d'activité spécifique ou un mini camp. (Différents en fonction des semaines)

- **Journée Course d'Orientation**

Le prestataire la Vue des Cimes mènera une grande journée course d'orientation autour de la colonie, les enfants seront en équipe et découvriront les environs tout en apprenant à se servir d'une carte ou encore d'une boussole. <https://www.lavuedescimes.com/>

- **Minis camps :**

Un petit groupe d'enfant partira avec plusieurs animateurs camper sous tente pendant 3 jours et 2 nuits, ils seront autonomes dans leur installation et leur fonctionnement. Ainsi les enfants participeront activement à la mise en place et au rangement du campement ainsi qu'à la préparation des repas et à la vaisselle.

- **Mini camp Pêche, au camping de Bessèges** : deux journées encadrées par un prestataire de la Fédération Française de Pêche, les enfants auront l'occasion de fabriquer leur propre canne à pêche et l'utiliser en rivière (pêche en No Kill)
- **Mini camp Nature** : Non loin de la colonie, les enfants installeront leur campement au Point Accueil Jeune utilisé par le camp ados ! Au programme activités, jeux et veillées en petit groupe restreint.
- **Mini camp Bushcraft** : encadré par le diplôme d'état La vue des Cimes deux journées et une nuit dans la forêt sur le thème de l'art de vivre dans les bois, découverte des plantes, construction d'abris, découvrir les bienfaits de la nature !
- **Mini camp Autour de l'eau** : au camping la « Chataigneraie » situé à Chamborigaud, les enfants profiteront de la rivière et des environs (encadré par des animateurs diplômés Surveillant de Baignade)

Pour les – 10 ans exclusivement

- **Journée au Vallon du Villaret** : les enfants participeront à une journée au Parc du Vallon du Villaret qui propose une multitude d'activités autour du loisir et de la nature : <https://www.levallon.fr/>
- **Les Z'aMimaux** : Activité de plein-contact avec des petits animaux (cochons d'inde, octodons, lapins...) et ateliers créatifs en lien avec la faune et la flore. Encadré par l'association les Z'AMimaux, professionnelles agréées) <https://www.leszamimaux.fr/>
- **Grotte de la Cocalière** : Visite d'une des plus belles grottes de France à travers un voyage au cœur de la terre suivi d'activités ludiques et amusantes ! <https://www.grotte-cocaliere.com/>

Modalités de participation des mineurs

Les règles non négociables

Afin de favoriser le contexte de la montagne et de la coupure avec l'environnement, les enfants n'ont pas la possibilité d'avoir de téléphone portable ou tout autre objet électronique durant le séjour. L'intérêt étant que les enfants puissent profiter au maximum des activités de plein air sans être préoccupés par des objets du quotidien qui réclament toute leur attention.

Toujours en lien avec le contexte du séjour, les enfants sont prévenus dès le départ des règles concernant l'environnement naturel. Nous appuyons sur le fait de respecter la nature et environnement qui nous entoure (déchets, plantes, arbres, animaux...). De plus nous adaptons notre discours concernant les éventuels risques liés à environnement (jet de pierres, jeux de bâton ...)

L'intérêt est que les enfants soient acteurs de leurs séjours ainsi que des règles de vie. Par conséquent, il leur ait proposé de participer à l'écriture des règles de vie de leur séjour. Des temps spécifiques sont impulsés par la direction sous l'encadrement des animateurs afin de laisser place aux enfants dans l'instauration de leurs propres règles.

Les relations

- *Enfant/adulte*

Tout le personnel travaillant au sein du séjour s'engage à respecter les valeurs de l'association concernant les relations instaurées sur le séjour notamment via à vis des enfants. Il

est essentiel d'avoir à l'esprit l'intérêt de l'enfant ainsi que l'objectif de notre séjour qui est que les enfants passent de bonnes vacances. Ainsi, les adultes et particulièrement les animateurs qui sont au quotidien avec les enfants se doivent de se comporter envers eux de manière adaptée, d'utiliser un langage correct, d'être garant de leur sécurité, d'être à l'écoute de leur rythme et de leurs demandes. Les adultes ont pour objectif que les enfants puissent s'exprimer. Il ne s'agit pas seulement de les écouter mais de les entendre. La notion de respect de l'Autre est donc essentielle, elle doit être transmise aux enfants par les adultes qui sont responsables d'eux durant le séjour.

- *Enfant/enfant*

Les règles instaurées pendant le séjour ainsi que le discours des adultes présents sur la structure tendront à favoriser les relations d'enfants à enfants. Il s'agit de transmettre aux enfants les valeurs de l'association telles que la solidarité, la mixité ou encore la tolérance. Il est essentiel que les enfants prennent part à minima à ces valeurs afin qu'ils communiquent de manière sereine entre eux ce qui favorisera le bon fonctionnement de leur séjour.

- *Adulte/adulte*

L'association via la direction transmet aux différents membres du personnel les valeurs relationnelles qui fondent le Bois de Bertrand. Ainsi il est nécessaire que chacun soit en capacité d'effectuer ses tâches sans palier au fonctionnement de l'Autre. Il s'agit de travailler ensemble avec un objectif commun qui est celui que les enfants passent de bonnes vacances.

Les relations sont fondamentales au bon fonctionnement d'un séjour tel qu'est celui du Bois de Bertrand. Les valeurs de l'association se doivent d'être transmises et retranscrites durant tout le séjour. A partir de cela, chacun à son rôle à jouer, la direction dans la transmission à ses équipes, l'animateur à l'enfant ou encore l'enfant à son camarade.

Favoriser les échanges est primordial car nous considérons que l'enfant à autant à transmettre à l'adulte que l'adulte peut transmettre à l'enfant. Il ne faut pas oublier que sans les enfants un tel séjour ne pourrait exister. Par conséquent, en étant les premiers concernés il nous semble évident que leur parole est la première à entendre et à retranscrire.

Mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap

Les locaux de la structure sont adaptés aux normes d'accessibilité des lieux recevant du public en situation de handicap (loi du 11 février 2005 et décret 2006-555 du 17 mars 2006).

L'association a l'opportunité de travailler en collaboration avec des structures éducatives et médico-sociales. Ainsi nous favorisons la construction de projets spécifiques pour certains enfants sous la forme de PAI ou autres.

L'association propose aux familles, accompagnateurs ou structures, un temps d'échange spécifique à l'accueil d'enfant étant dans une situation particulière ou de handicap. Il s'agit de proposer un accueil adapté dans la mesure du réalisable.

Le poste d'assistant(e) sanitaire est systématiquement affilié à de tels projets. Lorsqu'il s'agit d'enfants devant bénéficier d'un traitement médical ou d'une attention particulière, l'assistant(e) sanitaire est une personne de référence.

Communication / partenariat

Avant, pendant et après les séjours, l'association via la direction s'attache à travailler le partenariat avec les différents prestataires de service. Ainsi, nous attachons une importance particulière à être en lien régulier avec nos partenaires de services, afin de recueillir leurs ressentis sur les activités qu'ils ont pu nous proposer. Des bilans sont aussi demandés à l'équipe d'animation afin de savoir si l'activité leur a semblé adaptée aux enfants. Ces points réguliers permettent à la direction d'échanger avec les prestataires sur les points à maintenir et à améliorer. Des échanges permettant de maintenir une bonne entente entre tous, toujours dans l'intérêt premier des enfants.

De plus, nous avons conscience que les séjours du Bois de Bertrand ne pourraient fonctionner sans la présence des enfants et par conséquent sans l'implication des parents et/ou responsables légaux qui font confiance à l'association pour les vacances de leurs enfants. Ainsi nous accordons une importance particulière au lien avec les familles ou référents des enfants. Hors période des séjours une permanence téléphonique est tenue par le président de l'association permettant de répondre aux sollicitations des responsables légaux des enfants.

De plus, un site internet est en ligne afin de décrire les séjours et transmettre les informations pour les inscriptions.

Pendant le séjour, les responsables légaux peuvent être en lien avec leurs enfants sur des plages horaires définies (en fonction des journées d'activités). De plus, de nombreuses photos et informations sont mises en ligne sur les pages Facebook et Instagram de la colonie (si les responsables légaux ont autorisé la prise de photos lors de l'inscription). Il nous paraît essentiel d'associer les parents au séjour. Un lien qui permet d'instaurer une relation de confiance essentielle à l'effectivité et au bon déroulement de nos séjours.

Enfin, l'association travaille en collaboration tout au long de l'année avec d'autres associations comme le secours populaire ou de protection de l'enfance afin de faciliter l'accès aux séjours de vacances aux enfants issus de familles aux moyens financiers limités.

L'accueil

- ***L'accueil sur site les dimanches***

Si vous souhaitez accompagner votre enfant sur place vous pourrez visiter les lieux

L'assistante sanitaire reçoit chaque adulte et enfant afin de faire le point sur d'éventuels problèmes de santé et récupérer les traitements.

Un membre du conseil d'administration est systématiquement présent lors des accueils pour les éventuelles questions administratives et de paiement des séjours.

L'équipe de direction se rend disponible afin de prendre contact avec enfants et adultes.

Une matinée organisée afin que les adultes et les enfants puissent être rassurés et faire que le séjour se passe au mieux. Un espace café est mis à disposition pour les adultes qui reprennent ensuite la route de montagne.

- ***Les trajets en bus***

Au vu de l'éloignement du site des grandes villes, l'association mettait en place depuis plusieurs années des trajets en train pour les personnes ne pouvant accompagner leur enfant en séjour. Cependant, au vu des difficultés rencontrées en 2022 vis-à-vis des grèves SNCF, l'association a fait le choix cette année de financer des trajets en bus.

Le trajet aller/retour est proposé à partir de Nîmes et d'Ales, en option payante. Ainsi, chaque dimanche en fonction du nombre d'enfants, plusieurs animateurs gèrent un convoi depuis Nîmes,

avec un arrêt rapide à Ales et ce jusqu'à la colonie. Lors de ces accueils, les animateurs sont soucieux des questions des adultes et rassurent les enfants. Ils récupèrent les éventuels traitements, consignes concernant chaque enfant et les transmettent à la direction en arrivant sur le site.

Plusieurs documents ont été transmis aux familles et aux accompagnants avant le départ :

Le projet éducatif et les projets pédagogiques sont consultables sur le site du Bois de Bertrand.

Documents transmis aux responsables :

- Un « dernier courrier » avec un rappel détaillé de l'organisation
- Pour les enfants bénéficiant du transport : une consigne arrivées / départs qui leur ait envoyé quelques jours avant ou à la fin du séjour de leur enfant

Modalités de fonctionnement des équipes

Deux directeurs diplômés BAFD ou équivalent gèrent les séjours. Ils recrutent leurs équipes, organisent les temps de préparation et sont garants du bon déroulement des séjours. Ils sont responsables des salariés et des mineurs accueillis durant les séjours.

Deux équipes distinctes sont recrutées sur chaque séjour, dirigées par les deux directeurs.

Une équipe d'animation : composée d'animateurs diplômés BAFA ou équivalent, et stagiaires (en cours de BAFA). Ils sont en charge des temps d'activités et de vie quotidienne des enfants. Chaque animateur est référent d'un dortoir afin que les enfants puissent avoir un repère dans les temps de vie quotidienne. Durant les animations ils sont répartis en fonction de l'organisation décidée en amont. Deux temps de préparation sont prévus pour l'équipe : une réunion et un week-end de préparation sur place. Durant le séjour une réunion a lieu chaque soir, menée par les directeurs, afin de réaliser un bilan de la journée et préparer la journée du lendemain

Une équipe technique : composée d'un cuisinier, de trois personnels techniques, en charge du service, de la préparation des repas et du ménage des locaux, et une lingère. Ils s'occupent de l'aspect technique des séjours. Ils participent chaque soir à une réunion menée par la direction.

Evaluation

- ***Les enfants :***

Concernant l'évaluation du séjour, l'association s'attache à concerter les principaux concernés : les enfants. Il s'agit de recueillir tout au long du séjour le ressenti des enfants concernant leurs vacances. Ainsi plusieurs temps sont dédiés à l'expression des enfants. Durant le forum, la direction s'attache à solliciter les enfants concernant leurs avis sur les activités, la vie quotidienne et les questionner sur le THEME. Les temps calmes (temps libres, dortoirs) sont des moments particuliers dans la relation entre les animateurs et les enfants. L'échange avant le coucher : systématiquement un membre de la direction fait le point avec les enfants après la veillée, avant le coucher, afin de les informer au besoin du déroulement de la journée du lendemain et de répondre aux questions diverses. La direction encourage les équipes à échanger avec les enfants sur le déroulement de leur séjour.

La direction et particulièrement l'assistant(e) sanitaire se rendent disponibles pour des entretiens individuels avec les enfants dans l'objectif qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, s'exprimer de manière plus confidentielle.

- ***Animateurs stagiaires :***

L'association, par le biais de la direction, s'engage à évaluer les animateurs en stage. Ainsi la direction accorde un temps particulier aux animateurs en formation. Un entretien de mi-séjour est prévu pour chaque stagiaire afin de faire le point à la moitié de leur stage. Il s'agit d'entendre leurs difficultés et/ou leurs facilités et de pouvoir adapter leur accompagnement en fonction de l'évaluation co-construite entre l'animateur et le directeur. A la fin de leur stage, un nouvel entretien est prévu afin de reprendre ensemble l'évolution du stagiaire. La direction rédige alors, en informant le stagiaire, une évaluation de stage s'appuyant sur « les fonctions de l'animateur » arrêté du 22 juin 2007. Cette évaluation est soumise à la connaissance de l'animateur et est complétée lors de l'entretien final. Il s'agit de construire avec l'animateur son évaluation en fonction des échanges qui ont eut lieu durant le stage.

- ***Séjour :***

Le dernier soir du séjour un bilan de fin est mis à l'ordre du jour de la réunion de l'équipe technique et de l'animation.

La direction informe que ce bilan a pour objectif d'évaluer le séjour avec tous les acteurs concernés et de transmettre à l'association les points à retravailler ou à modifier ainsi que ceux qui paraissent adaptés.

Concernant l'animation, le bilan se fait la plupart du temps de manière ludique à travers un jeu permettant à chacun de s'exprimer sur un sujet particulier du séjour (la vie quotidienne, les grandes activités, la direction, l'équipe...) Il s'agit d'un échange entre les différents membres de l'équipe, la direction prend des notes et rédigera le bilan écrit de cet échange.

Cette année, l'équipe de direction a pour objectif de mettre en place des sondages via les réseaux sociaux et/ou les contacts afin de recueillir les ressentis des parents et des enfants concernant leur séjour. L'objectif étant d'améliorer au mieux les séjours proposés.

- **Objectifs :**

La direction se chargera de compléter le bilan d'animation et de l'équipe technique en lien avec les objectifs généraux défini dans le projet pédagogique. Ce bilan de séjour sera présenté par la direction au Conseil d'Administration lors de la première réunion de l'association après la période estivale.